

APAJH

Creuse

N° 95

JUILLET 2023

En Marche !

Jardins d'été



Le carnet de Virginie
**Habiter
autrement**

LE MAGAZINE DE L'APAJH DE LA CREUSE

Sommaire

« Que la nature entre dans l'établissement »	3
■ ASSOCIATION	
Des expertes pour mettre à la page	3
■ ASSOCIATION	
« Le médico-social, c'est la vie ! »	4
■ SIÈGE SOCIAL	
Un métier, des spécialités	5
■ ZOOM MÉTIER	
Partage d'expérience(s)	6
■ PÔLE ÉDUCATION ET APPRENTISSAGES	

Dossier : Habiter autrement 7

■ PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE	
Ça plane à Ex Aequo !	12
■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ	
David a fait son devoir	13
■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ	
Tout un fromage... de chèvre !	13
■ PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE	
Ambiance créole	14
■ PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE	
« Je ressens de la bienveillance »	14
■ PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE	

APA JH Creuse

23, rue Sylvain Blanchet
23000 Guéret
05 55 52 49 88
siege.asso@apajh23.com
www.apajhcreuse.fr

Directeur de publication

Président APA JH Creuse

Rédaction

Virginie Lorthioir
(sauf mention contraire)

Crédits photo

APA JH de la Creuse

Maquette

Espace Copie Plan · 23000 Guéret

Impression

GC Concept · 36250 Saint-Maur

Tirage

1200 exemplaires

Numéro ISSN

1296-2767



Vous souhaitez réagir à un article ?



servicecommunication@apajh23.com

Aller au D.A.M.E ?

■ L'ÉDITO DU PRÉSIDENT PATRICK COLO

Je consacrerai mes propos à la question de l'inclusion scolaire. Cela ne signifie pas que je néglige les autres secteurs de notre association. Mais il faut bien constater l'écart abyssal qui existe sur cette question, entre les décisions législatives et réglementaires et leur application sur le terrain.

Commençons par l'article 2 de la Loi de 2005 : « *Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté* ». Une recommandation du 3 février 2010 de la Commission européenne « *recommande aux gouvernements des États membres de prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres, adaptées à cette situation et respectueuses des principes énoncés en annexe de la présente recommandation, afin de remplacer l'offre institutionnelle par des services de proximité dans un délai raisonnable et grâce à une démarche globale* ».

Les conséquences qui en découlent sont :

- une politique de territoire à réorganiser ;
- une polyvalence d'accueil et d'activités à déployer dans les établissements et services ;
- une logique de parcours à impulser.

Par ailleurs, la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République et de récents textes réglementaires permettraient une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des élèves et des étudiants en situation de handicap autour :

- du projet personnalisé de scolarisation ;
- du plan d'accompagnement personnalisé.

Ces mesures définissent une prise en compte au plus près des besoins des élèves relevant d'un trouble des apprentissages et une meilleure graduation des réponses.

Dans les faits, très peu d'élèves en situation de handicap ont bénéficié de ces dispositions qui auraient organisé un parcours scolaire adapté à chacun.

Face à un tel constat de carence, il nous appartient, APA JH de la Creuse, de prendre des initiatives susceptibles de faire bouger les choses. Pour ce faire, j'ai demandé à la Direction générale et à la Direction du Pôle

Éducation et Apprentissages de construire un projet en vue d'unifier les activités du Pôle autour d'un Dispositif d'Accompagnement Médicosocial Éducatif. À bien y regarder, ce DAME est déjà défini en filigrane dans notre CPOM qui prévoit l'évolution de l'offre de nos deux IME et de notre SESSAD vers une organisation en parcours.

Les avantages de ce dispositif sont nombreux. Par exemple, il simplifierait les orientations de la MDPH. Il permettrait également une meilleure synergie avec l'Éducation Nationale dont les services ne savent pas trop comment s'y prendre avec les élèves en situation de handicap. Loin de moi l'idée de stigmatiser les enseignants : nous connaissons leurs difficultés et leur manque de formation en la matière. Au contraire, le DAME serait pour eux un appui important grâce au savoir-faire de nos professionnels.

De plus, notre projet viendrait à point pour soutenir le dispositif scolaire creusois en perte d'effectif : l'orientation forte vers une inclusion scolaire généralisée, et donc exemplaire, serait, me semble-t-il, un argument de poids pour le maintien des effectifs d'enseignants en Creuse. L'engagement vers le DAME est un processus complexe mais il apporterait de tels gains au territoire creusois pour l'inclusion scolaire ! L'APA JH de la Creuse se doit de porter sans tarder ce dossier auprès des organismes et des tutelles concernés. C'est ce que nous allons faire dans la concertation. ■

« L'inégalité d'éducation est, en effet, un des résultats les plus criants et les plus fâcheux, au point de vue social, du hasard de la naissance. Avec l'inégalité d'éducation, je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique, mais l'égalité réelle, et l'égalité des droits est pourtant le fond même et l'essence de la démocratie. »

Jules Ferry, *De l'égalité d'éducation*, extrait de la conférence donnée à la salle Molière, 10 avril 1870.



« Que la nature entre dans l'établissement »

■ ASSOCIATION

L'APA-JH de la Creuse a signé avec la CAUE de la Creuse une convention de partenariat dans le cadre de la restructuration de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sauzet à Budelière.

Comme l'a souligné le président de l'APA-JH de la Creuse Patrick Colo lors de la signature, « la MAS dispose d'un parc dense mais peu entretenu : c'est l'occasion de le faire ». Depuis l'officialisation de la décision de restructuration, possible grâce au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé fin 2021, un travail de réflexion a été mené afin de définir les nouveaux locaux, auquel ont été associés les professionnels et résidents. L'importance du parc a été clairement établie, d'où l'idée de partenariat avec la CAUE.

Marin Baudin, paysagiste, a analysé le parc et fait des suggestions, avec comme objectif « que la nature rentre dans

l'établissement ». Ainsi, la convention définit ce partenariat, qui consiste principalement en un accompagnement de la part des professionnels du CAUE. Ces derniers dessineront les plans et animeront des temps de travail et de sensibilisation, en particulier avec l'équipe d'aménagements paysagers d'EX AEQUO, qui participera à certains travaux dans le parc.

Pour Valérie Simonet, présidente du CAUE et du Conseil Départemental de la Creuse, cette coopération « est une première qui, je pense, va faire cas d'école ». Une première prise de conscience de l'humain qui va cohabiter ensuite avec la nature. Une



La signature a eu lieu en mai dernier.

première de penser aux résidents mais aussi aux salariés, sur le « autour » du bâtiment où ils vont passer leurs journées. Penser à la place de l'homme dans la nature, et à la place de la nature dans la vie de l'homme, autour d'une même idée : le bien-vivre, ensemble. ■

Des expertes pour mettre à la page

■ ASSOCIATION

Les 25 et 26 avril derniers, une dizaine de professionnelles de l'APA-JH de la Creuse a suivi la formation au Facile À Lire et à Comprendre (FALC) proposée par la Fédération APA-JH.



La Fédération a créé un jeu de société pour sensibiliser au FALC, testé et approuvé par les participantes creusoises !

Dans la salle de réunion de l'ESAT EX AEQUO, l'ambiance est studieuse : après une première journée théorique, place à la pratique ! Chacune planche, seule ou en équipe, sur un projet personnel de création de document ou de traduction en FALC : ici

la transcription d'un Conseil de Vie Sociale, là un règlement intérieur, plus loin un texte de présentation d'un service... Du concret, en lien avec les situations vécues au quotidien par les professionnelles.

Le FALC est une méthode d'élaboration et de rédaction de documents permettant de les rendre accessibles au plus grand nombre, lisibles et compréhensibles. Au-delà d'une simplification de texte, il s'agit d'une technique mêlant écrit et images (photos ou pictogrammes).

Au moment de la restitution des travaux, deux constats : toutes ont retenu la méthode, et réfléchir à plusieurs permet souvent de débloquer des situations ! C'est d'ailleurs dans cette optique que la Fédération a décidé de créer des « groupes d'experts FALC », et la Creuse devrait faire partie des premiers d'entre eux. Une formation pour les personnes accompagnées est d'ores et déjà prévue en octobre pour compléter ce groupe d'experts. L'objectif est de proposer des prestations aux entreprises ou collectivités désireuses de produire des documents accessibles au plus grand nombre ! ■

« Le médico-social, c'est la vie ! »

■ SIÈGE SOCIAL

Le Conseil d'administration de l'APA JH de la Creuse a fait le choix d'ouvrir un poste de direction générale adjointe, afin de renforcer la pleine efficacité de la fonction de direction générale dans la gestion des ESMS. Le recrutement est effectif depuis le mois de mars 2023.

Arrivée en mars au poste de Directrice générale adjointe de l'APA JH de la Creuse, Vanessa Leclou-Moreira est convaincue de l'utilité du secteur médico-social, secteur dans lequel elle a travaillé 12 ans sur les 18 années que compte sa vie professionnelle. Elle apprécie particulièrement d'être là pour accompagner, tant les personnes en situation de handicap que les salariés et le conseil d'administration.

Diplômée en comptabilité et finances, elle a commencé sa carrière au sein de l'Armée de Terre, d'abord responsable du budget puis responsable des services financiers sur le site de Limoges. « *Je voulais un travail polyvalent, avec des tâches différentes, et quelque chose où je me sente utile.* » Pendant six ans, ce poste de terrain lui a permis de réaliser ses objectifs. Elle a par ailleurs passé six mois en République Démocratique du Congo pour gérer l'ouverture et la fermeture d'une entité d'un point de vue budgétaire.

À la fin de son contrat, toujours soucieuse d'avoir un métier qui a du sens et qui reste polyvalent, Vanessa Leclou-Moreira s'est reconvertie : « *j'ai trouvé ma voie dans le secteur du médico-social, avec toutes les valeurs d'entraide et de solidarité qu'on peut rencontrer dans ce milieu. C'est très important pour moi, quand j'ai commencé un collègue me disait "le médico-social c'est la vie", et pour moi c'est tout à fait ça, on voit toutes les étapes de la vie.* » Elle a intégré l'équipe de direction de Héauritz, qui comprenait un Institut d'Education Motrice, une Maison d'Accueil Spécialisée et un SESSAD. Là, elle a géré le budget avec notamment un plan de retour à l'équilibre avec réorganisation des équipes, les travaux, la qualité... tout en assurant des remplacements plus ou moins longs de la direction.

Vanessa Leclou-Moreira passe alors son master 2 de management des organisations médicales et médico-sociales à l'ISPED de Bordeaux et revient en Limousin où elle a

occupé le poste de directrice d'Agardom à Aubusson. « *C'était un poste très formateur, avec notamment la réécriture du projet de service et la signature du CPOM. La crise du covid est venue tout bousculer, mais c'était très enrichissant car j'étais seule, il faut être sur tous les fronts en permanence* », explique l'ancienne directrice de l'association d'aide à domicile. Elle devient par ailleurs trésorière du GEMS 23 (Groupe d'Employeurs du Médico-Social de la Creuse), poste qu'elle occupe encore actuellement.

Quatre ans plus tard, poussée par l'envie de retrouver le monde du handicap, elle intègre l'APA JH de la Creuse où elle se retrouve tout à fait dans les valeurs et les projets, l'inclusion notamment lui tenant particulièrement à cœur. « *On y travaillait déjà à Héauritz, avec le déploiement du SESSAD, j'ai préparé la réponse accompagnée pour tous.* » Après trois mois d'exercice, Vanessa Leclou-Moreira se plaît dans ses missions, et apprécie l'accueil qui lui est fait, « *à chaque fois, partout dans les établissements, et même parmi les équipes du Siège je me suis tout de suite senti accueillie et intégrée.* »

Aujourd'hui, la direction générale de l'association a trouvé son rythme, et les deux professionnelles se sont réparti les tâches. « *Je serai plutôt sur le pilotage du CPOM et tout ce qui est plus financier, avec au besoin les différentes missions qui peuvent arriver au fil de l'eau, par exemple l'audit RH au niveau du pôle Soins et Soutien à l'Autonomie* », annonce Vanessa Leclou-Moreira. ■



Vanessa Leclou-Moreira est directrice générale adjointe depuis mars 2023.

Un métier, des spécialités

■ ZOOM MÉTIER

Les trois SESSAD de l'association sont officiellement regroupés en un SESSAD unique depuis la rentrée. Mais qui dit unique ne dit pas sans spécificités : rencontre avec les éducateurs spécialisés, un même métier, mais des spécialisations bien spécifiques...

La mission d'un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD) est d'accompagner la scolarisation et la socialisation dans les meilleures conditions possibles. « *On est un SESSAD unique, mais on a des spécificités. On n'est pas éducateur de la même façon, on s'est formé en fonction de ces spécificités, on ne peut pas aller travailler chez les uns et les autres, ce ne sont pas du tout les mêmes jeunes, et pas du tout la même façon de les accompagner* », assurent les professionnels. Car si la base est commune, de nombreuses formations ont émaillé les carrières de chacun.

Il y a les éducateurs spécialisés DI-TC (Déficiency Intellectuelle - Troubles du Comportement), Camille, Pascale, Marie-Estelle, Guillaume et Sandrine, « *on est une équipe surtout éducative, cinq éducateurs de terrain, avec un coordinateur* », explique Pascale. Leur collègue psychologue répartit son temps avec l'entité DA-TSL (Déficiency Auditive - Troubles Spécifiques du Langage), où travaille Nathalie. Le rôle de cette dernière est « *de permettre aux enfants et adolescents de mieux comprendre et de s'approprier l'environnement social dans lequel ils évoluent, en travaillant sur la prise d'information auditive, la compréhension avec sens. Les formations spécifiques surdité me permettent de pouvoir répondre aux projets des familles sur le choix de la langue (orale pur, LSF, français signé) et d'utiliser différents moyens de communication* ».

Les deux spécialités se partagent les mêmes locaux depuis l'été dernier. Murielle, elle, est spécialisée DM (Déficiency Moteur). Elle travaille dans un autre local, avec une équipe pluridisciplinaire (médecin, ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue). Parmi les jeunes qu'elle reçoit, de plus en plus souffrent de troubles dys : « *ils ont un parcours scolaire douloureux, on travaille beaucoup sur la confiance et l'estime de soi* ».

Si la notion de domicile est importante pour les trois spécialités, elle ne revêt pas la même signification : en entité DI, les

éducateurs interviennent plutôt dans les lieux de socialisation de l'enfant, mais pas à domicile, notamment pour qu'il n'y ait pas confusion avec les éventuels services sociaux, mais aussi pour ne pas ajouter des heures à la journée des enfants. L'éducatrice spécialisée DA intervient aussi principalement à l'école, « *mais pour des raisons de matériels spécifiques, le jeune est amené à venir sur le lieu* ». Alors qu'en entité DM, « *selon le projet de l'enfant, on va aussi à domicile* ».

Restent les points communs, tout de même : « *on est peu de temps dans la vie de l'enfant, on intervient quelques heures sur plusieurs jours, ce n'est pas comme en établissement* », note Pascale. Avec comme revers de la médaille des temps de déplacement importants, « *même si on essaye de les rationaliser, c'est du temps qui empiète sur d'autres temps et sur le nombre d'enfants qu'on peut accompagner* », regrette Murielle. « *L'accompagnement est individuel, mais il y a aussi des temps collectifs* ». Avec des temporalités différentes selon les spécialités, ces moments de partage permettent d'apporter un regard croisé entre collègues, et de voir les enfants interagir entre eux. « *Le collectif est porteur, pour certains ça permet de voir leurs potentialités* », témoignent les éducateurs. « *Ils s'aperçoivent qu'ils ne sont pas tout seuls, que le handicap n'empêche pas de grandir* », renchérit Nathalie.

La notion d'équipe prend tout son sens au SESSAD. « *C'est très important car si on est seul dans l'accompagnement à proprement parler, le travail en équipe pluridisciplinaire est essentiel pour nous permettre d'avoir une ligne conductrice. On parle toujours au nom d'une équipe, les temps d'échanges sont essentiels, la réflexion est collective* », assure Guillaume. Quand un accueil débute, c'est en équipe que le jeune et sa famille sont reçus, puis les rencontres avec



les partenaires commencent : « *on est à l'interface entre les jeunes, les familles et les partenaires* ». Une facette essentielle, quelle que soit la spécialité, c'est le travail en partenariat, « *avec l'Éducation Nationale, les services sociaux, les centres de loisir, les professionnels médicaux et paramédicaux comme les orthophonistes, orthoptistes ou kinésithérapeutes, partout où va l'enfant en fait* ».

Parfois très attendus dans les établissements scolaires, en particulier en cas de troubles du comportement, les éducateurs peuvent apporter un regard différent et apaiser la situation, car ils ont plus de recul. Ainsi, le simple fait de sortir le jeune de son contexte le temps d'une promenade permet à ce dernier de décompresser, et de prendre lui aussi un peu de recul pour repartir sur le lieu scolaire. « *C'est souvent à l'école que s'expriment les difficultés, et notre objectif est qu'ils puissent en parler. On passe énormément de temps à écouter l'enfant, c'est important* ».

Les équipes participent aux instances avec les partenaires, dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation du jeune. S'ils ne sont pas décideurs, ils conseillent et apportent leur expertise, « *on est là pour aider la famille à prendre la meilleure décision, l'idée, c'est de permettre l'inclusion dans les meilleures conditions* », remarque Guillaume. Et Marie-Estelle de conclure : « *on est au cœur de la mise en œuvre de l'inclusion scolaire, on a un regard global sur les possibilités et les freins pour les jeunes* ». ■

Partage d'expérience(s)

■ PÔLE EDUCATION ET APPRENTISSAGES

Depuis la fin de l'année 2022, un groupe de sept jeunes de l'IME de La Ribe se rend chaque mois à l'EHPAD Pélisson Fontanier de Bénévent-l'Abbaye. Des temps de rencontres appréciés autant par les plus jeunes que par leurs aînés...



Les résidents de l'EHPAD de Bénévent-l'Abbaye sont venus visiter l'IME de La Ribe le 14 juin dernier.

« Je vais vous dire un secret Raymonde, je viens ici pour vous parce que je vous aime bien, vous ressemblez un peu à ma grand-mère », souffle Léo en poussant avec délicatesse le fauteuil de la vieille dame. C'est parti pour une petite promenade autour de l'EHPAD, et les jeunes ne se font pas prier pour donner un coup de main.

« L'idée est partie d'un questionnaire pour les IEJ (Intervention Éducative de Journée) loisirs. On a un groupe de jeunes qui n'est pas très porteur de projet et aimerait ne rien faire... On a cherché quelque chose qui pourrait leur plaire et qui leur permette de se rendre utile, et on est parti sur une rencontre intergénérationnelle : l'EHPAD de Bénévent a tout de suite été partant », explique Marie Simonet, qui a coordonné le projet avec Morgane Exbrayat.

Les deux monitrices-éducatrices ont été impressionnées par le comportement exemplaire des jeunes envers les personnes âgées : « certains ont développé une empathie que je ne leur connaissais pas, ça leur a permis de travailler des codes sociaux ». À l'instar d'Hortense,

consciente des progrès qu'elle a fait : « on est gentil avec les résidents, on fait des jeux ou des balades, ça nous fait du bien ».

Rayan n'était pas rassuré avant de venir : une personne âgée de son ancienne famille d'accueil est décédée des suites d'un AVC et « j'avais peur de m'attacher. S'ils ont un AVC ou un accident je serai triste... Mais je suis content de les avoir rencontrés, ça m'a rappelé des bons souvenirs, et ça je ne pourrai jamais l'oublier ».

Au début, les rencontres se sont faites autour de jeux de société, afin d'atténuer l'appréhension des jeunes face à ce monde qu'ils ne connaissaient pas. Un monde pourtant heureux de les accueillir : « dès qu'il y a de la jeunesse dans les parages, ils sont ravis, leur comportement est différent, ils sont plus énergiques et moins râleurs, ils acceptent plus facilement de faire des activités. », témoigne Elise Riboulet, animatrice de l'EHPAD.



Erratum

Dans notre magazine n°94 du mois d'avril, dans l'article « Quand l'école se met en chantier », le jeune Enzo cité ne vit pas en famille d'accueil mais en famille, tout simplement.

Ce mercredi 14 juin, c'est promenade à l'EHPAD ! Quatre résidents ont fait le voyage jusqu'à l'IME de La Ribe, où les jeunes les ont reçus « comme des princes », parole de Raymonde ! « Vous remarquerez que je suis venue les voir ! Faut dire qu'ils m'ont fait rire, c'est mignon la jeunesse, mais hélas ça s'en va ». Avant le goûter, une petite visite s'imposait : Léo a expliqué ce qu'il faisait en atelier espaces verts, puis direction l'atelier bois, où Francisco a pu présenter les différents meubles et autres objets qu'ils fabriquent : fauteuil, chaise africaine, père-noël et ses rennes... « J'aime bien discuter avec les papys, de ce qu'on fait à l'école, en atelier, ils ont plus d'expérience, ils peuvent donner des conseils. J'aimerais bien les revoir l'an prochain », confie-t-il.

Ces rencontres ont aussi permis d'ouvrir des vocations : Joachim est venu faire plusieurs stages à l'EHPAD en tant qu'animateur ou ASH (Agent des Services Hospitaliers) : « c'est de venir ici qui m'a motivé, j'aimerais bien en faire mon métier », assure le jeune homme. Il a fait ses stages auprès d'Elise Riboulet, qui est contente de son implication : « il a pu se rendre compte de ce qu'est une structure pour personnes âgées. Il a une bonne approche avec eux, et je trouve ça génial que ces rencontres aient permis aux jeunes de découvrir des activités ou métiers qui pourraient leur plaire. ■

Le Carnet de Virginie



Habiter autrement

Les enjeux de la transformation

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), l'association s'est engagée dans la transformation de l'offre de services, en particulier en termes d'habitat.

« L'objectif est de redéployer les ressources pour avoir un écosystème d'offres d'habitat plus diversifiées, par niveau d'autonomie. Il faut repenser les prestations, l'offre de services et le rythme de vie dans les établissements. », explique Ivan Le Strat, directeur du pôle Habitat - Vie Sociale. Cette transformation va passer par une restructuration du foyer d'hébergement de Guéret, qui devrait passer de 60 places à 30 places. Ces places seront redistribuées dans un accompagnement différent.

« L'APA-JH Creuse doit répondre au désir de vie en autonomie plus important de la part des personnes accompagnées. Le profil a évolué, on a moins de déficience intellectuelle et plus de troubles du comportement ou psychiques. », témoigne le directeur de pôle. D'où l'idée d'offrir un panel de solutions plus large en ce qui concerne les lieux de vie, pour assurer à chacun intimité, sécurité et convivialité. La création de la

résidence inclusive du Poitou en 2022 est venue répondre en partie à cette offre plus spécifique, et le foyer d'hébergement de Guéret « a engagé cette année la gestion d'appartements en HLM qui permet à des personnes qui relèvent d'un établissement de disposer d'un logement dans la ville ».

Ces appartements, qui répondent à des critères d'accessibilité, de taille et de localisation spécifiques, sont aussi les plus demandés du marché, d'où la difficulté d'en trouver. Deux sont actuellement loués et mis à disposition de personnes, qui bénéficient du même niveau d'accompagnement qu'au foyer, « mais dans un environnement plus ouvert ». Ce fonctionnement innovant impacte le travail des équipes, qui doivent trouver une nouvelle organisation et une mobilité accrue pour accompagner vers l'extérieur.

La mobilité est aussi au cœur de la flexion au niveau des foyers de vie, « on

travaille la question du transport, les personnes devraient être moins tributaires des professionnels pour certains de leurs déplacements, c'est l'un des enjeux de l'inclusion en milieu rural », note Ivan Le Strat. Des mobylettes ou vélos électriques sont mis à disposition des résidents les plus autonomes, qui peuvent faire des achats et des activités culturelles ou sportives.

Enfin, la transformation de l'offre induit un renforcement des services pour les personnes vivant à domicile. Après la création fin 2022 du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés) handicap psychique, « seize places vont être créées en SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), qui passera de 37 à 53 places. La transformation de l'offre passe donc par la Gestion des Emplois et des Compétences en interne, avec des transformations de postes liées à l'évolution des effectifs. Aujourd'hui, les personnes qui ont un projet de mobilité interne sont sollicitées dans leur projet professionnel, et des créations de poste sont à envisager d'ici début 2024 ». ■

Quand le quotidien devient événement

« Notre travail, c'est l'instant présent, chaque jour est différent. Notre façon d'intervenir, c'est l'événement du quotidien, il y a souvent des imprévus ». C'est ainsi que l'équipe résume le travail en SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

Le SAVS est un service financé par le Conseil Départemental de la Creuse.

L'équipe, composée d'un directeur, d'une cheffe de service médico-social, de secrétaires, d'une psychologue, d'éducatrices spécialisées et de Conseillères en Economie Sociale et Solidaire, travaille auprès des personnes en situation de handicap qui vivent dans la cité et orientées par la CDAPH. Elle accompagne à ce jour 41 personnes, âgées de 23 à 77 ans, qui vivent seules, en couple ou en famille, parfois avec enfant. « Les personnes accompagnées travaillent en ESAT ou en milieu ordinaire, certaines sont retraitées, en invalidité ou sans emploi... », sur un secteur géographique défini.

« Nos champs d'intervention sont très variés car les personnes que l'on accompagne sont toutes différentes ». Chaque situation est unique. Basées sur le projet personnalisé de la personne, véritable fil conducteur de l'accompagnement, les interventions sont aussi ponctuées des événements quotidiens. Les rencontres se font à domicile, dans les locaux du SAVS ou dans tous les lieux que les personnes peuvent être amenées à fréquenter, au gré des rencontres et des demandes. « L'objectif est d'accompagner les gens pour qu'ils soient le plus autonomes possible, qu'ils vivent au mieux là où ils se trouvent ». Une attention particulière est portée au logement (aide à l'aménagement, contacts avec le propriétaire, entretien, vie avec le voisinage...) ainsi qu'à

la santé. « Même si l'on n'est pas soignant, il y a un volet accompagnement conséquent. C'est beaucoup de réassurance et de prévention. Nous sommes parfois une passerelle entre les soignants et la personne accompagnée », explique l'équipe.

La santé physique et psychologique sont prises en compte, que ce soit pour les soins ou la prévention. Les professionnelles soulignent que le poste de psychologue du service est actuellement vacant : « on a besoin d'une équipe pluridisciplinaire, dont un(e) psychologue, pour soutenir l'équipe et les personnes accompagnées. Ce qui fait la richesse de l'accompagnement, c'est d'être complémentaire ».

Le SAVS intervient dans l'accompagnement autour du travail, la mobilité, les loisirs et temps libres (recherche d'activités, préparation des vacances...), et pour tout le volet administratif et budgétaire. L'accès aux droits est mis en avant, d'autant qu'environ un tiers des personnes accompagnées sont sans mesure de protection. « On travaille avec de nombreux partenaires. Selon les besoins des personnes, on cherche dans notre réseau. Par exemple, avec l'avancée en âge de certaines personnes, on accompagne autour de l'aménagement du logement, et on a sollicité de nouveaux partenaires ces dernières années, tels que les services d'aide ou de soins à domicile, SSIAD, ALIAD, Creuse Habitat... Le partenariat est un outil fondamental et indispensable dans nos pratiques. »



Des groupes d'expression sont organisés au sein du SAVS afin de sensibiliser les personnes sur des thématiques spécifiques telles que la nutrition, les économies d'énergie... ces derniers temps (avec intervention de professionnels spécialisés). Ce sont également des moments conviviaux où les gens apprennent à se connaître et peuvent parler échanger sur leur vie quotidienne.

L'accompagnement suit le rythme de la personne, il est inscrit dans la durée et peut être plus ou moins intense, selon les besoins et demandes. « C'est un accompagnement sur la vie, on prend le temps d'apprendre à se connaître, même si certaines situations obligent à agir plus ou moins rapidement », selon l'équipe. Afin de s'assurer de la bonne compréhension des personnes, notamment les non-lecteurs, la quasi-intégralité des supports du service sont en version Facile A Lire et à Comprendre (FALC) voir photo.

« La ligne de conduite, c'est la personnalisation de l'accompagnement, et le respect de l'individualité de chacun. C'est la politique des "petits pas", on apporte des outils aux personnes, on leur apprend à faire appel aux bonnes personnes. Le fait de travailler en milieu ouvert nous oblige à nous adapter à la personne, son environnement, son rythme. La recherche de consentement doit être permanente. Nous tentons de veiller à l'équilibre des personnes en les soutenant dans leurs choix et en leur permettant l'accès à leurs droits. » ■

Le SAF, une « bulle d'oxygène »

Le suivi d'accueil familial (SAF) est l'une des missions du SAVS depuis 2014, par délégation du Conseil Départemental. Annabelle, conseillère ESF, y travaille avec Amandine, éducatrice, qui partage son temps entre les deux missions. Elles accompagnent une quinzaine de familles, pour environ 25 personnes en situation de handicap accueillies.

« Nous sommes mandatées par le Département pour suivre les personnes en situation de handicap hébergées en famille d'accueil

sur notre secteur d'intervention, pour faire les enquêtes d'agrément initiales, d'extension ou de renouvellement, en lien avec

les travailleurs sociaux du conseil départemental », explique Annabelle. Les familles d'accueil ont une obligation de formation, elles peuvent accueillir jusqu'à trois personnes et sont employées par la personne en situation de handicap par le biais d'un contrat de gré à gré.

Le suivi par le SAF est obligatoire une fois le contrat signé, certaines familles d'accueil le vivent « *comme un réel appui, c'est une expertise qui arrive dans la famille d'accueil. Une fois le lien créé avec la famille et la confiance installée, on échange sur le quotidien car ils se retrouvent seuls avec une personne en situation de handicap. Il y a de plus en plus de troubles psychiques parmi les personnes accueillies, et de plus en plus de jeunes : la famille d'accueil est une solution alternative aux établissements, d'autant que les soins en ambulatoire sont plus fréquents* ». Ainsi, des visites à domicile sont organisées, a minima une fois par trimestre, et un bilan effectué chaque semestre. « *C'est principalement de l'accompagnement et du soutien. On*

travaille beaucoup les réorientations, dans un établissement ou une autre famille d'accueil, et aussi les situations d'urgence ».

« *C'est notre dévidoir, notre bulle d'oxygène* », sourit Mme D., famille d'accueil depuis 2010. Elle qui a connu le suivi avant et après le SAF, peut témoigner : « *le Conseil Départemental faisait ce qu'il pouvait, mais on était livré à nous-même. On craignait de se plaindre de peur de perdre l'agrément. Maintenant, j'ai confiance, je n'ai pas honte de le dire quand ça ne va pas* ». Car être famille d'accueil, c'est 24/24h, 7/7, 365j./an, « *tout seul, tout le temps, au quotidien. Ce n'est pas un métier facile... C'est beaucoup d'écoute et de disponibilité, mais c'est une vocation je crois* », assure l'accueillante familiale.

Mme D. a fait le choix de devenir famille d'accueil lors de sa première grossesse. Au paravant elle travaillait dans un supermarché. Elle accueille aujourd'hui deux personnes, et d'ici septembre un jeune retraité de l'ESAT Ex Aequo, devrait s'installer chez elle lui aussi. Elle apprécie d'être soutenue au quotidien par le service, parfois pour prendre un rendez-vous médical, parfois pour les démarches de réorientation quand la situation avec un accueilli devient compliquée, « *c'est plus qu'un soutien, c'est de l'étayage. Elles apportent un autre regard, ça évite les situations où on pourrait devenir maltraitant malgré nous, et où l'accueilli pourrait le devenir aussi. Ça nous protège de ça, c'est une sécurité, un tiers rassurant* ». ■

Remettre sur les rails

Vincent* a 22 ans. Depuis fin 2022, il est suivi par le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) handicap psychique de la Creuse.

« *Vincent* avait un suivi SAVS en Creuse, mais l'équipe avait des difficultés face à sa fragilité psychique. On l'a rencontré pour prendre le relai et un mois après, l'accompagnement était mis en place* », raconte Nicolas Augras, éducateur spécialisé et référent de parcours au SAMSAH, un service comportant des prestations de soins.

Sorti de famille d'accueil à 20 ans, Vincent* doit apprendre à « *grandir seul dans son logement. On est là pour le soutenir et lui faire des piqures de rappel sur la gestion de son logement : les courses, la cuisine, les idées repas, l'entretien...* ». En parallèle de ce premier objectif de stabilité dans son logement, Vincent* souhaite passer son permis et acheter un véhicule : l'équipe l'a aidé dans les démarches pour passer le code. « *Vincent* a pris beaucoup de réassurance. Il avait du mal au début à se saisir du service, à appeler quand ça n'allait pas. On travaille son accompagnement en lien avec le Centre Médico Psychologique et l'hôpital de jour. On est là quand il a des démarches à faire, s'il doit passer des coups de fil, il est fier d'y arriver seul, mais on est présents si besoin* ».

Créé à la suite d'un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine pour le département de la Creuse, le SAMSAH Handicap Psychique a

ouvert fin 2022. Le service a un agrément pour neuf personnes, avec une file active de 12 personnes, pour des personnes avec un handicap psychique de 18 à 60 ans. Il assure ses missions sur l'ensemble du département, et la liste d'attente pour intégrer le service s'étoffe chaque jour... « *L'objectif est de permettre à des personnes avec une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour des troubles psychiques d'être accompagnées. L'une des prérogatives, c'est qu'elles doivent vivre à domicile ou être en voie de trouver un logement. Notre mission est de créer des relais sociaux afin de leur permettre de rester un maximum à domicile, pour plus de stabilité* », note Nicolas Augras.

Avec lui travaillent deux infirmières, Solène Gauthier, référente de parcours soin au SAMSAH, et Camille Monthieux, à temps partiel, par ailleurs rattachée à la Plateforme de Ressources d'Appui et d'Expertise Technique, d'Education et de Recherche (PRAETER). Elles sont là pour coordonner le versant médical, que ce soit psychologique ou somatique, pour maintenir ou mettre en place un parcours de soin régulier et coordonné. La plupart des personnes accompagnées ayant d'ores et déjà un suivi psychiatrique, elles s'occupent principalement du versant somatique, « *souvent laissé de côté* ».



Le service assure le maillage social, professionnel et associatif autour de la personne, « *tout ce qui répond à ses demandes, les formations, les remises à niveau, les démarches administratives comme pour le permis par exemple* ». Louis* avait pour objectif de trouver un travail en ESAT. « *C'est la première personne qu'on a accueillie. Il vit chez sa maman et son plus gros besoin était de trouver un travail. On l'a aidé à monter un dossier MDPH pour avoir une orientation, et fait le lien avec sa psychologue. Maintenant que les choses sont déclenchées, on fait un suivi téléphonique une ou deux fois par mois* », explique l'équipe. Louis* a commencé son stage en juin, une embauche est prévue par la suite.

« *Nous ne sommes pas un service qui a vocation à durer dans le temps en termes d'accompagnement : soit on oriente vers différents partenaires, notamment les travailleurs sociaux, soit les personnes deviennent réellement autonomes. Nous, on est là pour les remettre sur les rails, pendant deux ou trois ans maximum, et ensuite on fait une veille téléphonique pendant trois ans environ* », conclut Nicolas Augras. ■

* Les prénoms ont été modifiés

Passerelle vers l'autonomie

La résidence du Poitou, première résidence inclusive de l'APA JH de la Creuse, accueille à ce jour cinq résidents. Ouverte en mai 2022, elle permet à des personnes en situation de handicap de vivre de façon autonome dans leur logement, tout en profitant d'espaces communs et de la présence de l'animateur, Mathis Portail.

« Ce sont parfois les premiers pas dans la vie hors établissement pour certaines personnes », note l'animateur. Arrivé en février 2022, le professionnel a établi l'ensemble des documents de présentation de la résidence en Facile À Lire et à Comprendre (FALC), afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ses premiers mois ont également été occupés à meubler les logements, en particulier les parties communes (salon, cuisine, salle d'activités) afin que tout soit prêt pour l'ouverture.

Pour habiter la résidence du Poitou, il faut remplir un dossier d'admission puis passer devant une commission afin de faire un point sur son parcours et ses projets d'avenir, qu'ils soient familiaux, professionnels ou de loisirs, afin de s'assurer que le lieu adapté. « Le but, ce n'est pas qu'ils viennent un mois et qu'ils repartent, ce n'est pas un appartement d'application, mais que ce soit pérenne. Pour moi, la résidence est une passerelle entre le milieu institutionnel très encadré et un logement ordinaire », souligne Mathis Portail. Aussi, l'accompagnement peut durer six mois, six ans ou jusqu'à la fin de vie.

Si la finalité de la vie à la résidence est d'apprendre à vivre seul, « il faut aussi apprendre à vivre avec ses voisins ».

L'entraide est recherchée et appréciée : « au début, les habitants venaient me voir quand ils avaient un souci. Maintenant, quand l'un n'est pas manuel mais qu'il a un voisin bricoleur, ils s'échangent des services comme ça », raconte l'animateur. Savoir que l'on peut compter sur son voisin pour des petits services mais aussi pour les urgences ou pour être rassuré est important. Une charte de la vie sociale et partagée est d'ailleurs en cours d'élaboration pour définir les règles de vie en commun. Les habitants apprennent donc à vivre ensemble dans la résidence, mais aussi avec leurs voisins de quartier. « On a rencontré les voisins de l'immeuble d'à côté, ceux d'en face... On commence à se connaître et à se faire connaître, mais je ne sais pas si les gens savent que ce sont des personnes en situation de handicap ici, ce sont des personnes qui travaillent, qui ont une vie active, l'objectif est qu'ils s'intègrent sans difficulté, pas de leur mettre des bâtons dans les roues ! »

Une fois par semaine, Mathis et les habitants se réunissent pour établir un planning des activités : « moi j'en propose, eux aussi, et on met en commun. Ça peut être une sortie, manger ensemble... les ateliers cuisine sont assez récurrents, une



habitante a l'habitude de voir des recettes et de vouloir qu'on les teste ensemble. Dans ces cas-là, chacun paye sa part, on essaye de faire en sorte que ce soit le plus équitable possible ». Les ateliers sont réalisés sur le temps de travail de l'animateur, du mardi au samedi en après-midi et soirée, et un samedi matin sur deux. Outre les résidents, une personne extérieure à la résidence vient pour profiter des animations. L'espace commun est accessible librement quand Mathis est présent, et peut être prêté sur demande pour recevoir des amis ou de la famille, se servir de la cuisine, passer une soirée cinéma...

Des intervenants extérieurs sont régulièrement sollicités pour ces temps collectifs, en commun avec les habitants des résidences inclusives de l'Adapei 23 : le centre de secours de Guéret est venu présenter les gestes qui sauvent, l'UDAF est intervenu sur le thème des économies d'énergie et dernièrement, France addictions a animé un atelier sur les écrans (voir photo). Un atelier d'écriture de poésie entre les résidents des deux structures pourrait être mis en place, afin de répondre à la passion commune de deux habitantes.

Un logement est encore disponible dans la résidence. L'APA JH de la Creuse est à la recherche d'autres logements, plus accessibles et adaptés. Ces futurs logements pourraient être séparés, avec un espace central en cœur de ville. ■

Idéale idylle avec édile

Didier Thévenet, maire de Roches depuis 2020, est très impliqué dans la vie du foyer de Bagnat. Il participe avec assiduité à l'ensemble des Conseils de Vie Sociale des résidents. En 2021, la commune a même accueilli un ouvrier dans ses équipes à l'occasion du DuoDay, une expérience réussie et appréciée.

« Les résidents de Bagnat sont toujours chez eux ici », assure l'édile, avant d'énumérer les nombreuses animations auxquelles ils participent, comme la fête patronale ou la fête de la musique, et de se souvenir des nombreux arrêts qu'ils faisaient au bar du village lors de leurs balades avant que ce dernier ne ferme. Bagnat a même été sollicité pour

l'organisation du comice agricole, qui aura lieu le 9 septembre prochain.

« Le foyer de Bagnat, et la ferme, pour nous c'est une entreprise importante sur la commune », assure Didier Thévenet. C'est d'ailleurs là que les habitants se fournissent en bois et en volailles. L'APA JH est une association considérée

comme les autres : la salle polyvalente est mise à disposition des résidents chaque semaine. Le maire est d'ores et déjà sensibilisé au handicap, « quel qu'il soit, on le prend en compte. À l'école, on a équipé au mieux une salle de classe en ce qui concerne l'accessibilité car on a accueilli un enfant qui ne pouvait pas marcher. La nouvelle salle socio-culturelle sera de plein pied pour être plus accessible ». ■



Mangez-bougez, le tout fait maison !

Épiciers collaboratifs

Depuis bientôt un an, Florence Sauthon, Aide Médico-Psychologique (AMP) au foyer de vie d'Arfeuille-Châtain, accompagne certains résidents à l'épicerie collaborative de Sannat, où ils intègrent l'équipe de bénévoles.

« J'ai mis en place un partenariat avec l'association Sann'at-tractif, gérée par des bénévoles, dont je fais partie, je trouvais intéressant que des résidents puissent intégrer le collectif », se souvient la professionnelle. Face à la réticence de certains bénévoles pour qui le handicap était un mystère, elle a organisé une visite du foyer de vie pour les bénévoles.

Depuis, elle accompagne deux résidents un vendredi matin toutes les trois semaines. Ils s'occupent de l'étiquetage, de la mise en rayon, du rangement... « Elles ont fait la connaissance de beaucoup de personnes, qu'elles retrouvent toutes les trois semaines et avec qui elles discutent facilement maintenant. Elles adorent et me demandent pour y aller plus souvent », raconte Florence.

Petit à petit, elle commence à emmener d'autres résidents, et l'accueil est toujours chaleureux. « Ce qu'il y a de positif, c'est qu'elles sont bien intégrées maintenant au sein du groupe. Au départ, les bénévoles étaient réticents, maintenant qu'ils ont fait connaissance, ils se sont rendu compte que le handicap, ce n'est pas toujours l'image qu'on en a. Ma présence a aussi facilité l'intégration des résidents », conclut l'AMP.

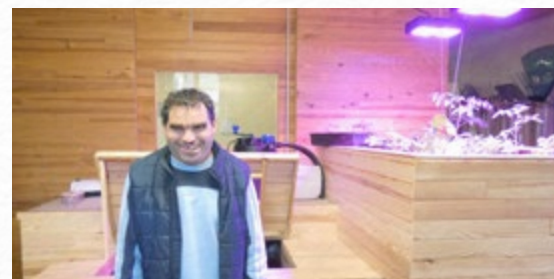
Le foyer de vie d'Arfeuille-Châtain a la particularité de disposer de deux moniteurs d'atelier. Zoom sur les activités proposées par Cédric Steiner et Émilie Marot...

« Sur les 32 internes de l'établissement, 23 participent à l'atelier espaces verts », se félicite Cédric Steiner, moniteur des ateliers espaces verts et bricolage. Les résidents participent à l'entretien de la vaste propriété et ont leur propre potager. « Ils ont des niveaux très divers, certains sont autonomes sur le tracteur tondeuse, d'autres ont besoin de plus d'aide. Le principal objectif, c'est que chacun ait sa place à des degrés divers, le but n'est pas d'être un bon jardinier mais de prendre du plaisir et de donner du sens à leur venue à l'atelier et à leurs journées ».

Si le travail en extérieur ne manque pas entre avril et octobre, Cédric essaye de trouver chaque hiver un projet « au chaud » : cette année, ils ont fini d'aménager l'atelier en installant des cloisons et un sol afin d'y greffer de l'aquaponie... Pas la peine d'imaginer des poneys dans une piscine, il s'agit plutôt d'un bassin poissons (ici des truites), relié à un bac de jardinage d'un mètre carré, rempli de billes d'argiles où les plantes poussent en hors-sol. « Le principe de base, c'est que les déjections des poissons apportent des nutriments aux plantes, et en contrepartie, les plantes nettoient l'eau pour les poissons, c'est du donnant-donnant, s'il n'y avait pas de plante les poissons ne pourraient pas vivre et inversement ».

Pour cette première année d'expérience, les résidents font des essais : tomate, salade, concombre, cornichon, aubergine, poivron, menthe, chou... et ont même pu manger les premières fraises fin mai !

Et une fois que les résidents ont bien mangé les fruits (et légumes) de leur



Le foyer s'essaye à l'aquaponie.

travail, direction l'atelier d'Émilie, éducatrice sportive. « On a un planning hebdomadaire très varié, qui change tous les six mois à peu près. Cela va des petites randonnées pour ceux qui ont des difficultés jusqu'à la compétition de VTT », explique la professionnelle. Selon les envies, les goûts et les projets personnalisés de chaque résident, Émilie forme des groupes pour le semestre, et il est rare qu'un résident n'ait pas envie de participer une fois qu'il a commencé : « ce qui est important pour moi, c'est qu'ils prennent plaisir à venir, qu'ils puissent donner du sens à leur activité. Je m'adapte à chacun pour cet objectif, et pour donner du sens à chaque cycle ».

Outre les activités à Châtain, certains groupes vont en extérieur avec le Sport Adapté, « on fait des compétitions pour ceux qui en ont les capacités, et pour les autres des rencontres avec d'autres établissements en mode loisir ». Niveau compétition, pas de qualification cette année pour les championnats de France de pétanque, mais trois résidents ont participé au championnat de France de VTT du 23 au 26 juin à Lons-le-Saunier (39). Côté loisir, les résidents participent aux rencontres multisports de l'Ufolep un jeudi par mois, et ont participé le 1^{er} juin à Auzances à une journée d'activités motrices sur le thème « vous êtes des stars ». « Les résidents apprécient vraiment les sorties, les rencontres avec les autres établissements. Le mardi après-midi, on fait des randonnées avec le club de marche local, Les Millepattes, ce n'est jamais au même endroit. Parfois c'est ici et c'est bien pour tous les résidents, car ceux qui ne vont pas marcher font des gâteaux, il y a toujours un moment de convivialité ». ■



Les résidents en atelier multisports.

Ça plane à Ex Aequo !

■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Dès cet automne, Ex Aequo proposera un nouvel accompagnement pour les personnes atteintes de troubles psychiques : le DALPRO ou Dispositif d'Alternance professionnel. Pour cela, l'équipe s'appuie sur la prestation MESSIDOR pour proposer une action spécifique d'accompagnement : **« on met en place notre approche, avec nos orientations et notre prise en main des outils MESSIDOR, déclinés façon Ex Aequo », explique Alexis Piquet, le directeur du pôle Travail et Emploi Accompagné.**



Afin de mieux accompagner ce nouveau type de public, Ex Aequo s'est rapproché de Messidor. Messidor développe depuis 1975 une méthodologie de transition par le travail et vers l'emploi en milieu ordinaire, afin de favoriser le rétablissement des personnes en situation de handicap psychique. Les résultats sont probants avec 10% de l'effectif ESAT et Entreprise Adaptée inséré chaque année en milieu ordinaire de travail et 50% de personnes accompagnées en job coaching obtenant à minima un contrat de travail en milieu ordinaire.

Ex Aequo a amorcé la démarche dès le mois de février 2022, avec un premier contact par visioconférence avec Messidor. En septembre, ils ont visité le site de Vénissieux, puis en novembre Delta Plus Messidor. En mars 2023, une rencontre avec Messidor Loire pour le parrainage a été organisée, ce qui a permis à l'équipe d'appréhender les différentes étapes de l'accompagnement.

Deux formations ont eu lieu le 21 avril sur le site du Masgerot, à destination de neuf

salariés d'Ex Aequo, de l'éducatrice spécialisée handicap psychique de la plateforme PRAETER et de la coordinatrice opérationnelle et RH, référente handicap de l'entreprise Dilisco. Tous ont été sensibilisés à la posture d'accompagnement favorable au rétablissement et aux étapes d'un parcours d'insertion.

Avec cette prestation, Ex Aequo *« souhaite faciliter le rétablissement des personnes grâce au travail en leur proposant un parcours d'insertion balisé et individualisé, au contact du milieu ordinaire »*, explique Nadine Schatz. Pour cet accompagnement individualisé, trois étapes sont nécessaires, à savoir :

- 1^{er} atelier : atelier de validation à l'entrée (AVE), qui se déroule sur une période de 15 jours. Il permet d'évaluer les aptitudes et les motivations de la personne.

- 2^{ème} atelier : unité de réentraînement pouvant durer 6 mois. Il s'agit d'un sas de réadaptation avec la poursuite des enseignements de base (savoir-être, savoir-faire...), le développement des compétences en intervenant sur différents ateliers de l'ESAT (maraichage, blanchisserie, couture, services aux entreprises) et l'accompagnement au projet professionnel.
- 3^{ème} atelier : unité de production. C'est le déploiement sur les unités de production ou vers le milieu ordinaire en fonction du projet de la personne.

Le coût de la prestation avec Messidor s'élève à 29 112 €, et inclut un accompagnement tutoré par l'équipe de Roanne jusqu'en 2024/début 2025. Le tutorat a commencé les 11 et 12 mai derniers, en présentant la méthode et le fonctionnement du parcours à l'équipe dédiée d'Ex Aequo, à savoir Nadine Schatz, coordinatrice, Chloé Le Boulaire, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Dimitri Martin, responsable AVE (atelier de validation à l'entrée) et RUR (responsable de l'unité de réentraînement) et Nicolas Toussaint, moniteur référent RUP (responsable d'unité de production). La mise en place du DALPRO avec l'accueil des premiers entrants est prévue en octobre 2023. ■



David a fait son devoir

■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ

David Creuset, ouvrier à l'atelier couture depuis 2016, a été juré d'assises au tribunal de Guéret. Retour sur une semaine riche en émotions...

Lorsqu'il a reçu le courrier, la première réaction de David a été la stupeur : « *quand j'ai vu le tampon de la cour d'assises, je me suis demandé ce que j'avais fait, j'ai été voir un éducateur en panique* », raconte le jeune homme. La lettre reçue un an auparavant pour le prévenir qu'il serait tiré au sort pour être juré d'assise lui était alors complètement sortie la tête, et c'est presque avec soulagement qu'il a accueilli la nouvelle de sa sélection...



Une semaine avant le procès où il sera juré, il est convoqué au tribunal, « *pour qu'on nous explique comment ça se passe dans une cour d'assises. Ils ont passé un mini-film, c'était sympa, je l'avais déjà vu sur internet car je m'étais renseigné quand j'ai reçu la lettre* ». La semaine du procès arrive, David donne toutes les informations nécessaires à l'huissier — pour le dédommagement de la paie notamment — et entre dans la salle.

« *Il y a tous les juges, les avocats, et le juge fait un nouveau tirage au sort. On peut être récusé à tout moment. J'ai eu de la chance, l'avocat de la défense a utilisé ses quatre récusés, je n'en faisais pas partie* ». Pendant une semaine, David écoute et prend des notes, « *je ne pensais pas que c'était*

comme ça, je croyais que ce serait comme dans les films, que ça allait crier... », explique-t-il. Le temps de la délibération — sept heures enfermés dans une salle gardée par un policier — lui a semblé très long, et donner son opinion devant les autres n'a pas été simple : « *J'étais rouge comme un extincteur, c'était stressant ! J'étais soulagé une fois que tout a été fini !* ».

« *Être juré d'assises, c'est une responsabilité civile, tu juges quelqu'un, c'est une sacrée responsabilité, ça peut nous impacter toute notre vie : est-ce que j'ai bien fait ? Je ne me vois pas travailler dans ce milieu, ça donne à réfléchir, on peut mettre un innocent en prison et inversement* », témoigne David, qui reconnaît tout de même avoir eu une « chance inouïe » de vivre cette expérience : « *on apprend beaucoup, et on se rend compte que ce n'est pas simple de juger quelqu'un* ». ■

Tout un fromage... de chèvre !

■ PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE

Vendredi 12 mai, les résidents de la MAS Les Chaumes de Clugnat ont visité la chèvrerie de Braconnais.



Nadine Chauvillard et son compagnon Jean-Michel Nogueron ont posé leurs valises en Creuse, séduits par une ferme à vendre trouvée sur internet. Ils ont radicalement changé de vie pour devenir éleveur de chèvres et producteurs de fromages à Roches. À l'aube de leurs 60 ans, ils se sont formés et possèdent aujourd'hui une cinquantaine de chèvres. Ils fabriquent plusieurs sortes de fromages (du cendré à la

tomme, en passant par la « tartichèvre » et bientôt une sorte de « bleu » de chèvre...). Ils vendent leur production en circuit court et sur les marchés de la région.

Un groupe de 8 résidents (Jacques, Gurkan, Anne-Marie, Romain, Virginie, Romane, Marie-Christine et Enzo) ont découvert avec plaisir les chèvres et leurs petits chevreaux. Ils ont pu les caresser et leur donner de la luzerne. Jean-Michel leur a montré l'appareil à traite et le laboratoire où sont fabriqués les fromages, à travers une vitre (hygiène oblige !).

Ils ont fait connaissance avec le chien de berger qui apporte sa contribution pour guider le troupeau. Ils ont rencontré les deux cochons de la ferme qui se régalaient de l'excédent de lait de chèvre.

La visite s'est terminée par la découverte des fromages produits sur place. Munis de leur glacière, les résidents ont ramené du fromage blanc, des bûches et pyramides qu'ils ont dégusté au repas du soir avec l'ensemble de leurs colocataires ! Tout le monde a bien apprécié ces produits frais de la ferme. ■

Florence Rousseau

Cadre éducative à la MAS Les Chaumes



Ambiance créole

PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE

Un groupe de trois résidents de la MAS les Chaumes de Clugnat a été reçu par l'association « saveurs et contes de la réunion » dans le cadre de la semaine créole.



Le 8 mai dernier, Jean-Pierre Moutoulatchimi et Maryannick Métro ont raconté sur un fond de musique l'histoire de « Ramdam dans le potager », les aventures de Tenrec, le petit Tangué. Au travers de ce conte, ils ont passé un message pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes sur le réchauffement ou changement climatique, l'eau douce, l'alimentation...

Antoine, Charline et Cyrille sont repartis avec des spécialités culinaires de l'île de La Réunion, en quantité suffisante pour en faire profiter l'ensemble des résidents de la MAS. ■

Corinne Havrez

Cadre éducative à la MAS Les Chaumes



« Je ressens de la bienveillance »

PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE

Vendredi 16 juin, la Maison d'Accueil Spécialisée Les Chaumes à Clugnat accueillait les familles des résidents pour la traditionnelle « festi-familles », cette année sur le thème du cirque.

Plus de 80 convives étaient rassemblés sous le grand chapiteau pour partager un repas dans une ambiance chaleureuse. « C'est super, on est bien reçus, le repas était copieux et il y a une bonne ambiance », souligne Marie-Paule, la maman d'Anne-Marie. Monique et Gilles, les parents d'Antoine, viennent à la journée des familles depuis l'ouverture en 2006 : « le repas est toujours extraordinaire, les cuisiniers sont au top, et c'est très bien organisé ». Pour Bernard, le papa de Romane, qui vient depuis 7 ans, « c'est une belle journée de rencontres, ça permet de discuter avec les professionnels et de rencontrer d'autres parents, c'est important. Cela permet de minimiser les difficultés que cela représente d'avoir un enfant handicapé. On se rend compte de ce qu'est la vie en institution ».

Un sentiment de satisfaction qui ne s'arrête pas à la journée, mais s'étend à l'ensemble de la prise en charge de leurs proches. « Déjà sur un plan architectural, c'est très bien fait, tout de plain-pied, c'est un minimum, mais on a connu des établissements où ce n'était pas le cas. Le bâtiment est bien fait, par petites unités, et les chambres sont agréables. C'est bien situé, avec de vastes espaces verts et à côté d'un étang où ils peuvent pêcher », continue le couple, qui s'estime chanceux qu'Antoine ait trouvé une place où il se plaît depuis 17 ans.

Thierry, lui, est arrivé il y a deux ans à la MAS, « maintenant, il a un fauteuil adapté à sa morphologie. Il est arrivé ici avec des escarres, on a vu une vraie évolution positive, il reparle, dit des prénoms qu'il ne disait pas avant, il est bien dans son environnement », témoignent Isabelle et Laurent, ses parents. Un environnement qui ne serait rien sans les professionnels.



Bernard confirme : « on a de très bonnes relations avec les professionnels, ils sont facilement joignables et répondent aux questions qu'on se pose. Il y a une réelle confiance, c'est important pour nous, ce n'est jamais facile d'être parent d'enfant handicapé. Je ressens de la bienveillance de leur part, c'est quelque chose qui me touche beaucoup ».

Il apprécie d'autant plus la prise en charge que Romane vient de l'IME de Grancher : « il n'y a pas eu d'interruption de parcours à l'APA JH, c'est assez rare pour être souligné. Elle a trouvé ici une forme de sérénité comme on ne lui en a jamais connue, elle rentre détendue et souriante quand on la ramène après le week-end, elle est ici chez elle ». Et cerise sur le gâteau pour les parents interrogés : « la nouvelle unité autisme, c'est récent et c'est très intéressant ce qu'il s'y passe », explique Monique. Bernard a pu assister à la présentation de l'unité et des nouvelles approches mises en place, « c'est remarquable dans ce que ça produit ». ■





21 septembre 2023

Salle de spectacle du centre médical MGEN de Sainte-Feyre

HANDICAP : L'ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS, UNE QUESTION D'ADAPTATION

PAR DJÉA SARAVANE,

médecin, spécialiste en évaluation de la douleur

10H - 12H CONFÉRENCE

La prise en charge de la douleur et handicaps

Pour les professionnels de l'APA-JH de la Creuse

14H - 16H CONFÉRENCE

La prise en soins adaptée : échanges autour de cas cliniques

Pour les professionnels de santé

17H - 18H30 RENCONTRE-DÉBAT

Prendre soin de son enfant en situation de handicap :

parlons-en librement

Pour les familles

Il faut s'adapter à la personne, et d'autant plus lorsque celle-ci est dyscommunicante. Il faut alors s'attacher au langage du corps et prendre son temps.

DJÉA SARAVANE

Informations et inscriptions :

s.lebreton@apajh23.com





L'ESAT «Les Ateliers du Masgerot» vient de changer son identité commerciale et s'appelle désormais EX AEQUO. Le nom change mais la philosophie et les activités, proposées aux particuliers et aux professionnels, restent les mêmes !

ELEVAGE
DE
VOLAILLES



Ferme de Bagnat
ROCHES

ABATTOIR DE
VOLAILLES ET
LAPINS



Le Masgerot
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
MARAIÇAGE



Clocher
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

COUTURE
BLANCHISSERIE
REPASSAGE



Rue du Maréchal
Lederc - GUERET

SERVICES
AUX
ENTREPRISES



Le Masgerot
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

Adhésion individuelle 2023

PLUS D'INFOS : ☎ 05 55 52 49 88 · SIEGE.ASSO@APAJH23.COM



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

déclare ☐ adhérer ☐ réadhérer
à l'APAJH et aux principes qu'elle défend* ;

☐ verse ci-joint, par chèque à l'ordre de l'APAJH de la Creuse,
un montant de €.

* L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts.

☐ Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an et : **36 €** et ****** (ou **26 €** si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN).

☐ + Pour toute autre personne résidant à la même adresse (2) : **26.50 €**.

☐ + Pour une troisième personne résidant à la même adresse : **18 €**.

Donateurs et bienfaiteurs

☐ Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an : **85 €** ou plus****.

☐ Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an : **316 €** ou plus.

** Une seule revue par famille à la même adresse.

*** Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.

****L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre règlement à : **APAJH de la Creuse · 23, rue Sylvain Blanchet · 23000 GUÉRET**